

## AMÉNAGEMENTS

### Un plan vélo qui avance à la vitesse d'un escargot

La réalisation des tronçons cyclables entre Mers et Fort-Mahon est jugée beaucoup trop lente.

---

*Par Vincent Herve | Publié le 09/10/2017*

---



**Des portions de cheminement sont dans un mauvais état, comme ici entre Fort-Mahon et Quend.**

**Q**uarante-quatre kilomètres de pistes cyclables ont été réalisés par tronçons sur la côte picarde depuis le début des années 2000. Il en reste trente-six à faire pour que l'on puisse circuler de Mers à Fort-Mahon à bicyclette, en continu. Mais cela avance à la vitesse d'un escargot. Il faut négocier pied à pied la cession des terrains d'emprise avec les propriétaires. Cette situation agace Jeanine Bourgau. La maire du Crotoy a haussé le ton, vendredi 6 octobre, lors d'un conseil syndical du Syndicat mixte Baie de Somme - Grand littoral picard, qui se déroulait à Saint-Quentin-en-Tourmont, dans le Marquenterre. C'est ce syndicat, chargé de l'aménagement de la côte, qui prend en charge ces pistes cyclables, co-financées par un programme européen et la Région. « Il y a trois ans, on avait défini des priorités, a rappelé Mme Bourgau. Notamment le tronçon Saint-Firmin-lès-Crotoy/Saint-Quentin-en-Tourmont. Là, on n'en parle plus. Est-ce que ces priorités sont remises en cause ? On n'avance pas ! », regrette-t-elle.

### « Il y a une grosse attente »

« Il faut tout défendre et avancer là où c'est faisable », plaide Emmanuel Maquet, maire de Mers et désormais ex-président de ce syndicat mixte, en raison de son élection comme député (ndlr, il ne peut pas cumuler ces fonctions). Lequel Emmanuel Maquet jette une pierre dans le jardin de la gouvernance précédente, assurée par la Gauche, quand le conseil général, qui finance ce syndicat, tenait les rênes du Département. « Pendant sept ans, on n'a pas fait un mètre linéaire. » « Il y a une grosse attente », confirme le successeur de M. Maquet, Stéphane Haussoulier, maire de Saint-Valery-sur-Somme. « On a pris de l'argent sur la taxe de séjour pour financer ces pistes cyclables, commente pour sa part, son collègue de Fort-Mahon-Plage. Aujourd'hui, il y a des gens qui nous demandent des comptes », ajoute Alain Baillet. Les dirigeants du Syndicat mixte refont l'histoire, pour justifier de la lenteur de ces réalisations cyclables. Ils considèrent que si, au départ, une déclaration d'utilité publique avait été faite sur toute la distance à couvrir, de Mers à Fort-Mahon, les choses auraient avancé plus vite. « On n'aurait pu d'autant mieux négocier avec les propriétaires, qu'il y aurait eu cette possibilité de préemption des terrains. Imaginez que pour faire une route, on dise qu'on va d'abord discuter avec chaque propriétaire des surfaces sur lesquelles elle doit passer, on ne la ferait jamais », analyse Stéphane Haussoulier.

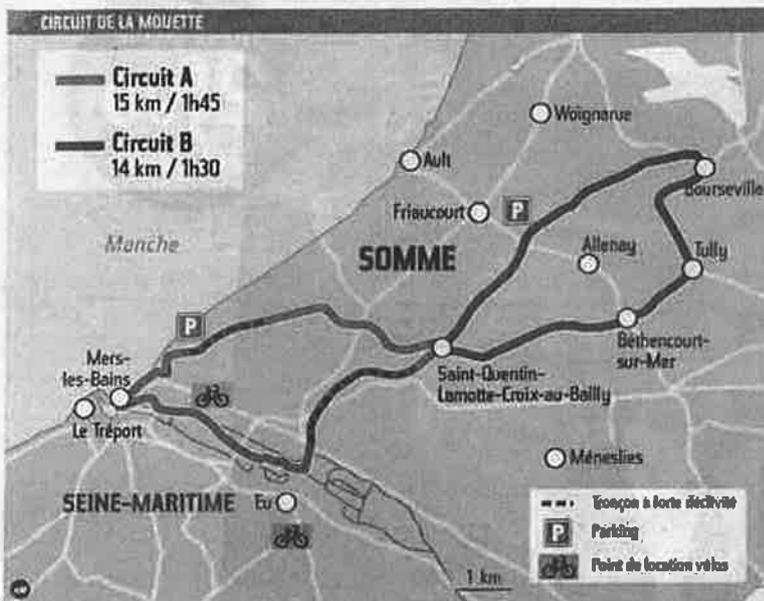
✍ V.H.

### LE PLAN VÉLO SUR LA CÔTE PICARDE



# Le réseau cyclable s'étend

L'aménagement des circuits vélo se poursuit avec l'ouverture d'un nouveau parcours, La Mouette, entre Mers et le Vimeu, et dont il est espéré des retombées économiques.



Des élus en balade sur le nouveau circuit de La Mouette, dans Mers-les-Bains.

Un nom tout trouvé. Quoi de plus représentatif que celle qui enchante notre ciel de bord de mer, sinon la mouette, pour désigner le nouveau parcours vélo qui permet, aujourd'hui, de relier la Somme à la Seine-Maritime. Le circuit La Mouette a été officiellement ouvert ce mardi 5 juillet à Mers-les-Bains. Aux commandes, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, qui se félicite de ce tracé original. « Il nous permet de nous réapproprier du territoire, sourit Emmanuel Maquet, son président. Une huitième boucle en Picardie Maritime. » Le plan vélo reste l'une des grandes priorités de la mandature avec l'aménagement cyclable du littoral et arrière-littoral. Pour l'occasion, des élus du monde politique et touristique ont fait le déplacement. Et ils ont

mouillé la chemise. Car l'enjeu est effectivement de « vendre » ce nouveau circuit pour en tirer des bénéfices économiques. Franck Beauvarlet, président de Somme Tourisme, en selle, avait, lui aussi, toutes les raisons de soutenir l'initiative : « Nous sommes venus découvrir cette piste cyclable qui est sécurisée et idéale pour les familles. Mais surtout, ce tourisme doit rapporter au niveau de l'économie. »

## Un circuit en deux boucles

Miser sur le vélo, la bonne idée. On assiste depuis quelque temps à un réel engouement pour les promenades en deux roues. Au niveau national, les ventes de vélos ont progressé de 7,5 % en 2014. Le vélo est aussi un excellent moyen de désengorger les villes, surtout en période estivale.

Que réserve La Mouette ? Déjà, un choix. Le circuit se compose de deux boucles de 15 et 14 km. Elles se parcourent en 1 h 45 ou 1 h 30. Et peuvent aussi se rejoindre, offrant aux plus téméraires un trajet balisé de 29 km. La Mouette détient le label EuroVelo 4, ce qui signifie qu'elle fait partie du réseau des itinéraires cyclables européens. Qu'il est donc possible de rejoindre un pays, l'Espagne par exemple, en sui-

vant ces circuits balisés. Des parcours en zone urbaine, d'autres plus confidentiels, comme le chemin de halage, alternent les rythmes d'évolution. Le tracé a été étudié pour concentrer un panorama extrêmement large de ce qui fait l'originalité de la région. Les cyclistes seront charmés devant les belles villas classées de Mers-les-Bains, s'interrogeront peut-être sur l'activité de la zone industrielle du Tréport, avant de s'engager dans les terres. Les villages de Tully et Bourseville, pour ne citer qu'eux, figurent sur la carte. Le Vimeu vert peine à attirer les visiteurs. Le circuit conduit le touriste hors des sentiers battus. L'emmène plus loin des côtes, où des choses aussi sont à voir, l'église de Béthencourt-sur-Mers, est une halte qui transporte le promeneur au XIII<sup>e</sup> siècle à travers ses fonts baptismaux. Le cycliste croisera sur son chemin les croix en tuf qui sont typiques du Vimeu. Celle de Tully impose un arrêt.

## À SAVOIR

- **Fréquentation en 2015**
- 172 201 cyclistes ont roulé sur les pistes cyclables du réseau.
- 75 % C'est la hausse de fréquentation par rapport à l'été 2014.
- **Déjà les tendances 2016**
- 12 569 passages lors du week-end de l'Ascension.
- 3 854 passages lors du week-end de la Pentecôte.
- **Ce que le cycliste dépense**
- 56,71 euros en tourisme.
- 43,20 euros en itinérance.
- 13,71 euros pour les loisirs, le sport et le travail.

C'est justement de ces pauses qu'il faut parler. Thierry Bizet, directeur adjoint à l'aménagement au Syndicat mixte Baie de Somme, compte sur elles. Objectifs : faire travailler les petits commerçants, les tables et les chambres d'hôtes, les hébergements (avec la charte Accueil Vélo), les loisirs aussi, les offices de tourisme et les loueurs de bicyclettes. Il s'agit de ramener « une sorte de flux », suggère Emmanuel Maquet, pour booster davantage l'économie. Dépliant, petit film, site internet, salons, « appli » vélo, tout est mis en œuvre pour que le circuit La Mouette soit le succès de l'été.

FLORENCE MEALIN

## La taxe de séjour roule pour le plan vélo

Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard travaille pour améliorer le réseau cyclable. Les élus, réunis jeudi 7 juillet au parc du Marqueterré ont voté un plan de relance. Objectif : poursuivre les aménagements pour un réseau de qualité à la fois sur ses services et les infrastructures. Pour le financer, le choix s'est porté sur un prélèvement de la taxe de séjour.

+

Retour

le 18/07/2016 | Tous les articles presse

## AMÉNAGEMENT

# Pour pédaler toujours plus loin

Le syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard va poursuivre ses aménagements sur le réseau de pistes cyclables. Pour attirer plus de monde.

**C'**est la grande priorité que j'ai voulu mettre en place sous cette gouvernance », a annoncé Emmanuel Maquet, maire de Mers-les-Bains et président du Syndicat mixte Baie de Somme-grand littoral picard (SMBS-GLP), lors du dernier conseil syndical. Comprenez : le plan vélo et les aménagements cyclables sur le territoire. « Il s'agit d'équiper le sud de la baie des aménagements qui font défauts », a-t-il ajouté, précisant qu'il faudrait déboursier environ 5M € d'euros pour les 23 km supplémentaires.

### Financer grâce à la taxe de séjour

Et pour payer la facture, les élus du SMBS-GLP ont voté l'évolution du prélèvement sur la taxe de séjour. « Il ne s'agit pas de raboter les taxes de séjours », a-t-il prévenu, avant d'exposer le principe : « Porter la partie de la taxe de séjour restant au Syndicat mixte de 5,5% à 25%, avec une garantie apportée aux communes de leur affecter une somme minimale correspondant à la moyenne du reversement des deux dernières années, au titre des remboursements de dépenses de promotion touristique ».

Car si le Syndicat veut attirer davantage de cyclotouristes - 172 000 en 2015 - c'est aussi parce que ces visiteurs ont un pouvoir d'achat. « un cycliste, c'est 72 € dépensés par jour, sur le littoral, a rappelé le président Emmanuel Maquet. Neuf boucles vont sillonner l'ensemble du littoral. C'est une façon d'irriguer l'arrière-pays. Toutes les boucles à l'intérieur me semblent



Les touristes de Picardie maritime privilégient ce mode de locomotion.

**46** km de pistes cyclables ont été créés depuis 2011. Sur 15 ans, plus de 10 M € ont été investis, avec l'Europe, la Région et le Département.

intéressantes car cela permet de lutter contre la désertification. »

Afin de poursuivre cette démarche, le Syndicat va aussi lancer des démarches en vue d'une adhésion au label « villes et territoires vélotouristiques », qui permettra d'être répertorié « destination cyclo de référence ».

A.M.

Retour

Bonjour **Audrey** | Déconnexion

[ACCUEIL](#)

[MON COMPTE](#)

[COMMUNICATION](#)

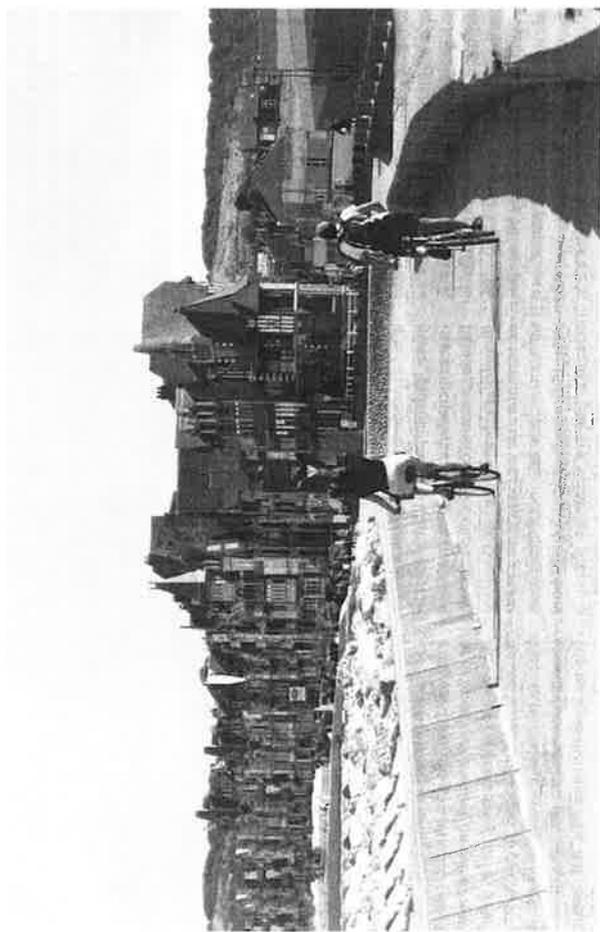
[ADMINISTRATIF](#)

[RH](#)

# Le vélo, roi en Picardie-Maritime

► Isabelle BOUDANGHEIN

Le circuit vélo de La Mouette, qui relie la Somme à la Seine-Maritime, a été inauguré à Mers-les-Bains. Aujourd'hui, la Picardie-Maritime compte neuf boucles de découverte réparties sur 160 km et 46 km de pistes cyclables. En 2015, 172 000 cyclotouristes ont fréquenté ce réseau. Les retombées économiques sont importantes.



Le vélo permet d'apprécier la nature à son rythme.

**L**e vélo a gagné sa place en Picardie-Maritime et il se développe de plus en plus.

Dans ce cadre, le circuit vélo de La Mouette, qui relie la Somme à la Seine-Maritime, a été inauguré à Mers-les-Bains. Il est plus petit que les autres boucles du pourtour de la baie de Somme, il était très attendu localement.

## 172 000 cyclotouristes

De Mers-les-Bains à Boursevillo, via Le Triport, Eu, Saint-Quantin-La-Motte-Croix-au-Bailly, Priaucourt, Bethencourt-sur-Mer, long de 29 km, le nouveau circuit est sésamé en deux boucles offrant des panoramas d'exception sur la Manche et les falaises normando-picardes. Son tracé permet de découvrir l'avant-pays de la Bresle-

Maritime et du Vimeu, sa campagne, son architecture traditionnelle comme les fermes typiques, les églises et les villas de bord de mer. Le circuit de La Mouette prolonge l'itinéraire cyclable Eurovéloroute 4 et permet de se déplacer du sud au nord de la baie de Somme sans prendre sa voiture. Aujourd'hui, la Picardie-Maritime compte neuf boucles de découverte,

réparties sur 160 km et 46 km de pistes cyclables. En 2015, 172 000 cyclotouristes ont fréquenté ce réseau. 17% des visiteurs arrivent à La Maye (Crotoy) en vélo, et 15% en baie d'Ault. La baie compte 24 loueurs de vélos ; 45 hébergements proposent des prestations autour du vélo. L'an dernier, lors de la phase 5 du plan vélo, le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard (maître d'ouvrage) et le conseil régional ont consacré pour moitié 853 000 euros hors taxes pour des études et des travaux. Il s'agissait notamment de la sécurisation de la boucle du Hénon à Ponthoile, de la mise à double sens de l'ensemble des boucles vélo, de la création de la boucle de La Mouette ou de la sécurisation du tronçon entre Fort-Mahon-Plage et Belle-Dune. À Rue, le premier carrefour giratoire sécurisé pour la circulation des cyclistes a été aménagé. À Morlay, la halte est un exemple d'intermodalité chemin de fer de la baie de Somme/vélo.

## 10 millions d'euros

La mise en place d'un plan vélo en baie de Somme remonte à 2000. Plus de 10 millions d'euros y ont été consacrés depuis. « Le vélo, c'est une affaire qui roule, assure Thierry Bizet, directeur adjoint de l'aménagement au Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard. Tout dépend aussi de l'aspect météorologique. À Quend-Plage, où il y a beaucoup de camping, jusqu'à 1 200 vélos ont été complétés en une journée. Un chiffre qui, au niveau national, est important. Toutes les boucles sont intéressantes. Elles plaisent toutes car il y a une alternance des paysages : Aultie, Marquentier, vallée de la Bresle, falaises... Nous tabonn sur la diversité et l'alternance. N'oublions pas que la baie de Somme attire les courts séjours. Les touristes viennent de Lille, de Paris, de Belgique ou des Pays-Bas. On peut pratiquer du vélo toute l'année et à tous les âges. C'est un tourisme très accessible. Il est préférable que les gens circulent en vélo plutôt qu'en voiture. C'est meilleur pour la nature, c'est sympathique et c'est bon pour le cœur ! »



Lors de la présentation du circuit de La Mouette.

Enmanuel Maquet, président du Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard, affirme : « Le plan vélo baie de Somme est une de nos grandes priorités, car c'est de l'économie pour le littoral et l'arrière-pays quand on roule, par exemple, sur Tully ou Boursevillo. Cela alimente aussi les gîtes ruraux, les maisons d'hôtes... Nous avons besoin de nous prendre en main pour relancer le plan vélo, pourquoi pas via la taxe de séjour. C'est la spirale du succès. C'est une belle ambition. Le succès du vélo est un phénomène mondial, un mode doux de déplacement sur notre territoire où la nature est omniprésente. »

## La suite

D'autres projets vont suivre : poursuite du renouvellement de la signalétique police ; réflexion sur la création d'une boucle découverte sur le secteur de Valloires pour connecter la baie à l'Aultie via la forêt de Crécy, et les boucles du Pas-de-Calais en partenariat avec Syndicat mixte Baie de Somme-3 Vallées ; rédaction d'un livre blanc cyclable qui se verra outil d'accompagnement dans la définition et la gestion des infrastructures cyclables existantes et futures et outil de promotion du produit touristique que représente "La baie de Somme à vélo". Les retombées économiques ne sont pas négligeables au niveau départemental.

Le total des dépenses moyennes par cycliste est estimé pour le tourisme à 56,71 euros, pour l'itinérance à 43,20 euros, pour le loisir/sport/travail à 13,71 euros, soit une moyenne globale tourisme/itinérance de 55,80 euros. En 2015, 172 201 cyclistes ont fréquenté ce réseau avec un pic de fréquentation le 24 mai 2015 : 194 cyclistes à l'heure à Quend, 143 au Hourdel, 103 au Crotoy et 95 à Saint-Quantin-en-Tourmont. Soit une hausse de 75% de fréquentation durant l'été 2015 par rapport à l'été 2014.

Les premières tendances 2016 commencent à être connues. Ainsi, durant le week-end ensoleillé de l'Ascension, 12 569 passages ont été recensés et lors du week-end de la Pentecôte, 3 854 passages fin partenariaux avec l'ADRT, une nouvelle version du dépliant vélo, diffusée à 43 000 exemplaires dans 70 points dans la Somme et le Pas-de-Calais, a été éditée grâce à un financement Région/Département. L'élaboration de carnets de voyage "Tour de baie" et "Mouette" va être déclencheur de l'ensemble des boucles. Le site internet www.baiecycle.com va être refondu. Le plan vélo va être inscrit au label "Ville et Territoire touristiques". Un film promotionnel sur la pratique du vélo en baie de Somme va être réalisé. Les RIS (Relais information service) vont être mis à jour.



## ESPACE PRESSE

[Retour](#)

le 22/11/2016 | [Tous les articles presse](#)

### PLAN VÉLO. 7 000 passagers en plus cette année



**Au total 127 103 passagers ont été recensés, de mai à août 2016.**

Le comité du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard du 10 novembre, à Mers-les-Bains, a permis de faire un point sur le plan vélo Baie de Somme. En chiffres, c'est huit boucles de découvertes, soit 160 kilomètres, 46 kilomètres

de piste en site propre.

Autres chiffres qui satisfont les responsables du syndicat mixte, ceux de la fréquentation qui sont en hausse. De mai à août 2015, 120 447 passagers avaient été recensés. Sur la même période en 2016, ce

sont 127 103 passagers qui ont été accueillis. Les enjeux sont donc la poursuite du plan vélo avec l'objectif de s'intégrer dans l'Euro vélo pour faire le lien entre la Seine-Maritime et le Nord-Pas-de-Calais; et équilibrer le plan vélo sur le nord et le sud de la

Baie de Somme. De nombreux travaux ont été effectués, mais d'autres sont encore programmés sur différents tronçons.

Le total des investissements avoisine les 10 millions d'euros.

[Retour](#)



## ESPACE PRESSE

Retour

le 12/01/2017 | Tous les articles presse

## PLAN VÉLO

## CECI N'EST PAS UN SPRINT

Lancé il y a quinze ans, le plan vélo de la côte entre dans une nouvelle phase : réaliser 36 km pour assurer la continuité littorale.

La poursuite du plan vélo baie de Somme est un des axes forts retenus par les nouveaux responsables du Syndicat mixte Baie de Somme, depuis le changement de majorité au conseil départemental (la droite a remplacé la gauche). Ce syndicat mixte est l'aménageur de la côte. Il dépend pour une très grande part des moyens que lui alloue le conseil départemental. Mais pas que. Pour le vélo, par exemple, le produit de la taxe de séjour peut être une source financière. L'utilisation de la bicyclette est considérée comme un élément de développement touristique et de loisirs important de la baie de Somme. Il cadre également avec des objectifs environnementaux : lutter contre le réchauffement climatique, limiter l'usage de la voiture sur le littoral. Ce plan entre dans une phase importante en ce début d'année.

127 103

passages de cyclistes ont été enregistrés sur les pistes cyclables littorales et les boucles de découverte, entre mai et août 2016. Il y en avait 120 447 sur la même période en 2015. Soit une augmentation de 5,2 %.

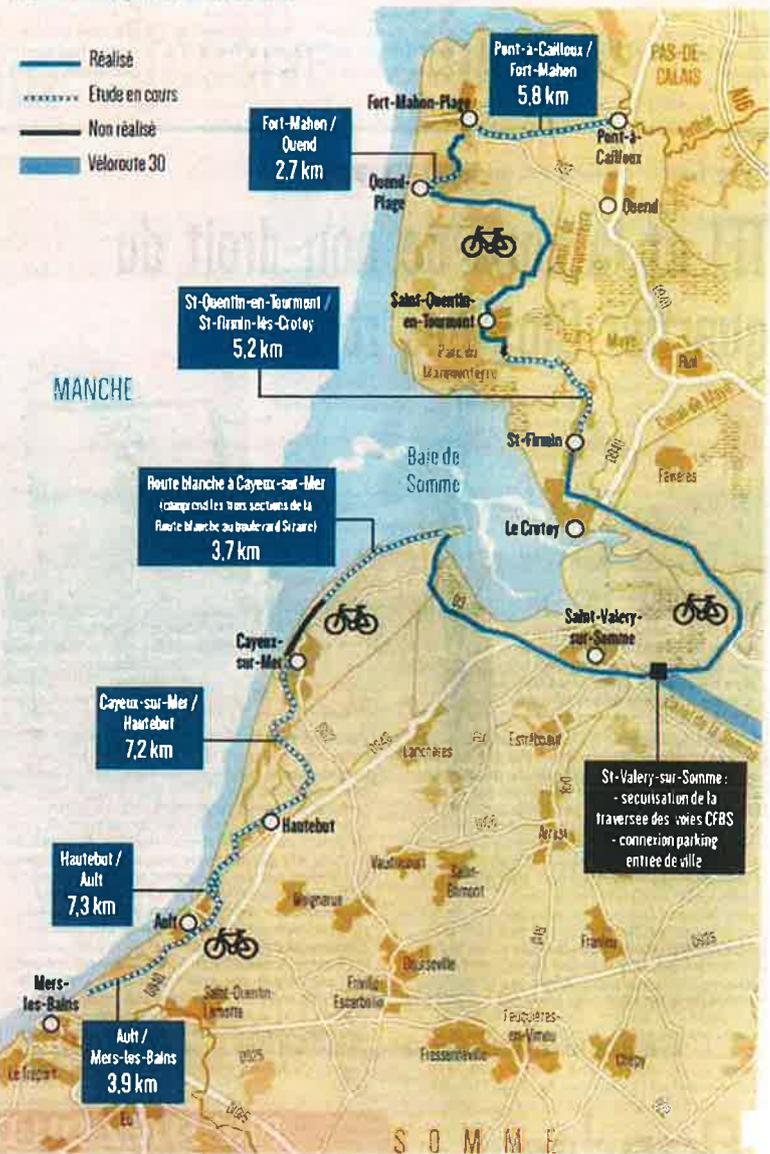
## 2. QU'EST-CE QUI SE PASSE EN CE MOMENT ?

L'objectif est de mailler l'existant sur la frange littorale. Il s'agit de tronçons, qui ne sont pas reliés entre eux. Sept liaisons restent à réaliser pour un coût estimé à 5 millions d'euros. Ces tronçons sont, du nord au sud : Pont-à-Caillox (frontière entre la Somme et le Pas-de-Calais) - Fort-Mahon (5,8 km) ; Fort-Mahon-Quend (2,7 km) ; Saint-Quentin-en-Tourmont - Saint-Firmin-lès-Crotroy (5,2 km) ; Route blanche à Cayeux-sur-Mer (comprenant les trois secteurs de la Route blanche au boulevard d'Strare) (3,7 km) ; Cayeux-sur-Mer / Hautebut (7,2 km) ; Hautebut / Ault (7,3 km) ; Ault / Mers-les-Bains (3,9 km) ; Mers-les-Bains / Saint-Quentin-Lamotte (3,9 km) ; Saint-Quentin-Lamotte / Fosseville (3,9 km) ; Fosseville / Feuquières-en-Vimeu (3,9 km) ; Feuquières-en-Vimeu / Chepy (3,9 km) ; Chepy / Saint-Valéry-sur-Somme (3,9 km) ; Saint-Valéry-sur-Somme : sécurisation de la traversée des zones CfBS - connexion parking entrée de ville.

## 3. QU'EN EST-IL AUCOURD'HUI LE PLAN VÉLO BAIÉ DE SOMME ?

Les premières pistes cyclables littorales ont été créées dans les années 80 entre Le Crotroy et Saint-Valéry-sur-Somme, par la Direction départementale de l'Équipement. Le premier tronçon reliait Noyelles-sur-Mer au Crotroy. Un plan de développement a été initié en 2001 par le Syndicat mixte Smacopi, l'ancêtre du syndicat actuel. Aujourd'hui, il y a 44 km de pistes cyclables en site propre sur la frange littorale et huit boucles (160 km), qui portent des noms d'oiseaux : gravelot, mouette, geal, héron... Sans compter la vélo route vallée de Somme, d'Abbeville à la baie de Somme.

## LE PLAN VÉLO SUR LA CÔTE PICARDE



## 3. QUELS SONT LES ÉCUEILS POUR RÉALISER CES TRONÇONS ?

Il faut que le dossier réponde à des critères de réglementation nombreux : étude d'impact, loi sur l'eau, espace protégé Natura 2000, site classé. Par exemple, le projet de piste cyclable transite par deux sites paysagers classés à Quend et Saint-Quentin-en-Tourmont. Même si ce sont des courtes portions, la réglementation y est plus contraignante. L'utilisation des revêtements de cette piste change aussi en fonction des secteurs. Un sable de marquise est préconisé dans les zones sensibles, où il laisse filtrer l'eau dans le

sol. Autre difficulté : il faut négocier à l'amiable l'achat des terrains traversés par le tracé. 115 parcelles privées sont concernées, représentant 117 000 m<sup>2</sup>. Cela prend du temps. La négociation parfois ne suffit pas. L'expropriation s'impose. « La contrainte n'est pas la bonne solution, considère Thierry Bizet, technicien du Syndicat mixte. Ça veut dire que le projet ne sera jamais accepté par la personne expropriée. Au contraire, il faut en démontrer l'intérêt. »

## 4. QU'AVOIR BOUTERAIT-IL EN SIBIR CES TRONÇONS ?

Difficile à dire. D'abord, parce

qu'il y a le temps de l'instruction du dossier, puis la mise à l'enquête publique. Et parallèlement, l'achat des terrains. Ce qui est sûr, c'est que ces tronçons ne se feront pas tous en même temps, car cela coûte cher. Par où commencer ? Ou plutôt : par où poursuivre ? La balance penche nettement en faveur de la côte sud. Pour une raison simple : depuis 2001, les investissements (10 millions d'euros) ont porté à 50% sur la baie de Somme et à 47% en faveur du Marquenterre. Faites le compte : trois petits pour-cent ont été consacrés au sud, de Cayeux à Mers. Un déséquilibre qui mérite d'être corrigé. ■

Retour

